

Signature du contrat de territoire des 6 Vallées

Dossier de la rédaction de H2o
November 2025

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et les acteurs du territoire des 6 Vallées, le Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS), le Syndicat mixte des bassins versants Caux-Seine, les communautés de communes Caux-Austreberthe et Yvetot-Normandie, ainsi que le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande signent un contrat de territoire d'un montant total de 7,7 millions d'euros pour la période 2025-2030. Le contrat s'applique à l'échelle du SAGE des 6 Vallées, qui couvre 68 communes et vise à restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, préserver la ressource en eau potable, lutter contre l'érosion et les ruissellements, et mobiliser les acteurs locaux autour d'une gestion durable et concertée de l'eau.

Seine-Normandie